



CSA de l'UJM du 25 novembre 2024 – Notes de CR

1. **Composition du collège de déontologie (pour information)..... 1**
2. **Avis sur la délibération du Rifseep (pour avis)..... 1**
3. **Campagne d'emplois 2025 des personnels BIATSS et Enseignants (pour avis). 2**
4. **Questions diverses (intrusion sur le site de Carnot). 5**

1. Composition du collège de déontologie (pour information).

Présentation par Mme la DRH des membres du collège de déontologie : Nathalie MERLEY, MC spécialisée en droit public, François HENNECART, PR des universités, spécialité en mathématiques et Stéphane DI BIASO, responsable administratif de la faculté SHS.

*** Intervention de FO ESR 42.** Notre syndicat est déjà intervenu à plusieurs reprises sur ce collège de déontologie qui est de caractère non obligatoire. Notre syndicat continue à exprimer les mêmes réserves sur ce collège et sa charte qui voudrait définir « *les règles de comportement professionnel et les valeurs que les agents publics doivent respecter* ». **Concernant nos droits, FO ESR 42 est, et a toujours été, très vigilant. Aujourd'hui nous apportons notre plus fort soutien aux représentants syndicaux, plus précisément ceux de l'enseignement supérieur ou secondaire, qui sont attaqués sur leurs droits d'intervention et d'expression.** Dans l'académie de Lyon, deux enseignants, militants syndicaux adhérents à la CGT et membres élus au CA de leur établissement sont actuellement inquiétés par des procédures disciplinaires. Ils ont été convoqués à la CAPA vendredi 15 novembre et sont menacés de sanctions sur des bases purement syndicales. Cette répression syndicale illustre un problème général que nous retrouvons dans presque tous les établissements où des directions reprochent aux représentants syndicaux de signaler des dysfonctionnements, où des présidences reprochent aux agents et étudiants de se mobiliser pour l'arrêt des fournitures d'armes et la paix, etc.

Intervention du Président. Nous rappelons que ce collège n'est pas mis en place pour mettre en place des sanctions mais pour aider les collègues à analyser des situations. Au titre de Président, j'ai moi-même sollicité plusieurs fois ce collège.

2. Avis sur la délibération du Rifseep (pour avis).

Ce point a été retiré de l'ordre du jour à la demande des syndicats qui demandent du temps d'analyse.

* **Question de FO ESR 42.** Quand aurons-nous les documents complets qui permettront une véritable négociation ?

Réponse de Mme la DRH. Vous aurez les documents avant les vacances de Noël.

* **Remarque a posteriori de FO ESR 42.** Pour l'instant, les syndicats ont simplement été conviés à une réunion pour une présentation très incomplète, ne donnant que de grands principes généraux. Il aurait été préférable qu'une transmission complète des documents ait été faite aux syndicats. **Il n'y aura pas assez de temps pour des négociations avant le prochain CSA du 13 janvier. Nous demanderons donc un nouveau report de ce vote.**

3. Campagne d'emplois 2025 des personnels BIATSS et Enseignants (pour avis).

Présentation de M. le Vice-président. On est dans la continuité de la façon dont on a mené les précédentes campagnes d'emplois. Nous avons eu un dialogue avec toutes les composantes en juillet. Pour certaines, le nombre d'heures complémentaires est encore trop lourd et nous en avons tenu compte. Nous apportons des réponses à des secteurs critiques ou en sous-encadrement, avec un accompagnement sur plusieurs années, des ouvertures ou transformations de poste. Notre deuxième priorité est le développement du potentiel d'enseignement des composantes qui sont en forte croissance ou positionnées sur des axes prioritaires pour notre établissement : médecine, droit, Télécom Saint-Etienne.

Cependant, cette campagne d'emploi est nettement inférieure aux précédentes car le contexte budgétaire se tend. Il se tendra encore plus pour l'année 2025 et nous devons tenir compte de cette conjoncture pour maintenir une trajectoire soutenable. Nous avons à gérer des mesures décidées par l'État et qui ne sont pas compensées mais nous ne sommes pas encore dans un contexte de gel ou suppression de postes.

Présentation de Mme la DRH. Nous sommes très attentifs à la gestion prévisionnelle des compétences sensibles. Nous avons aussi mis l'accent sur la transformation de postes contractuels en postes titulaires avec accès sans concours.

Des échanges ont lieu sur la nature des postes, par exemple la transformation d'un poste de MCF en PRAG (Gestion) à l'IUT de Saint-Etienne, l'existence d'un poste LRU en STAPS. Des explications sont données sur des demandes qui ne sont pas satisfaites, par exemple, quand il n'y a pas convergence entre les profils enseignement et recherche.

Un autre syndicat questionne le Président sur le coût estimé à 300 000 € alors que cette campagne est présentée comme inférieure aux précédentes.

Réponse du Président. On compte en masse salariale pas en postes. L'estimation est élevée car les transformations de postes de contractuels en postes de titulaires coûtent cher. Il y a une marge d'estimation à cause des départs à la retraite et des postes qui peuvent être doublés avec l'arrivée d'un collègue avant le départ en retraite de celui qu'il remplace.

Le même syndicat questionne le Président sur la définition du potentiel d'enseignement d'une composante et la nature des compétences sensibles.

Réponse du Président. Le potentiel prend en compte la charge pédagogique. Par exemple je ne compte pas dans le taux d'encadrement de ma composante TSE dans laquelle je n'enseigne presque plus.

Sur les compétences sensibles, le Président explique que l'université a du mal à recruter, par exemple un contrôleur de gestion. Il estime que nous avons du mal à être attractif en raison du taux de chômage qui est bas.

*** Intervention de FO ESR 42.** Nous demandons que la nature des postes (titulaire ou contractuel) apparaisse clairement dans le tableau présenté en CSA, qu'apparaisse aussi clairement les postes qui n'ont pas été reconduits. Comme en 2023, nous dénonçons le fait que les postes d'enseignants-chercheurs aient déjà été publiés au mouvement dans Galaxie, alors même que le CSA n'a pas encore donné son avis. **Nous sommes d'accord sur le constat du désengagement de l'État. Nous avons prévu cela depuis longtemps, depuis la mise en place de la LRU (2008). Sur les campagnes d'emploi, de manière générale, nous pensons que les demandes ne correspondent pas toujours aux besoins exprimés par le personnel. Par exemple, pour le SCD, lors de la grève de septembre 2023, il avait été demandé la création de cinq postes de titulaires catégorie B ou C, pour fonctionner correctement et assurer le service public ; or la direction du SCD n'a demandé la création que d'un seul poste de cat. C. Notre syndicat déplore aussi, une nouvelle fois, que les services ou composantes les plus en difficultés soient ceux où il y a la plus forte distorsion entre la demande et les postes créés. C'est significativement le cas pour ALL, l'IAE, SHS, l'IUT de Roanne. Nous comptons 33 demandes à l'UJM, pour au final seulement 4 créations de postes. C'est insuffisant, cette campagne d'emploi va augmenter la précarité à l'UJM !**

Le résultat de cette campagne d'emplois est qu'il manque toujours, et encore, 8 postes en ALL, 8 postes à l'IAE, 7 à l'IUT de Saint-Etienne et 7 en SHS. De plus, ce constat ne reflète sans doute pas complètement la pénurie, du fait de l'autocensure probable des directions. Quelle action est maintenant envisagée pour répondre aux besoins des composantes et services ?

Réponse du Président. Je ne pense pas que le nombre de demandes des composantes corresponde à la réalité. Il faut se baser sur des critères objectifs.

Réponse de M. le Vice-président. Ce qui se profile, ce sont des campagnes d'emploi difficiles. Notre préoccupation aujourd'hui, c'est de boucler le budget. Nous subissons des montagnes russes tous les jours car le ministère n'est pas très stable sur ses indications. Pour la première fois en 2025, la subvention pour charge de service public (SCSP) va baisser. Et encore, nous avons échappé au gel de 1% imposé aux universités en grande difficulté. A l'UJM, nous sommes en difficulté mais cela est encore gérable. Nous allons continuer à créer quelques postes et à effectuer des transformations de postes de contractuels en postes de titulaires. Nous allons aussi proposer une revalorisation du RIFSEEP en fonction du peu de marge de manœuvre que nous avons.

Complément du Président. Nous avons fait les choses pour le bien de l'université et nous essayons d'user de tous les moyens pour attirer l'attention sur notre situation. Nous avons fait des efforts sur les économies d'énergie, nous avons réduit un certain nombre de dépenses mais notre budget sera déficitaire en 2025. Il ne faut cependant pas être

alarmiste, nous ne sommes pas les plus à plaindre et d'autres établissements tomberont avant nous. L'État se désengage et vous faites le lien avec la loi de 2008. Très clairement je ne le ferais pas. Nous ne sommes pas en autonomie mais sous la tutelle de l'État. Comme l'État ne paie plus ses fonctionnaires, nous devons développer nos ressources propres.

* **Remarque a posteriori de FO ESR 42.** La présidence, avant même l'ouverture des négociations (voir la fin du paragraphe 2 de ce CR), prévient déjà que la revalorisation du RIFSEEP ne sera pas conforme à l'attente des collègues.

Résumé des Saisons 1 et 2 du RIFSEEP :

- Saison 1 (2018) : **FO ESR 42 souligne la très grande faiblesse historique des montants des primes à l'UJM, depuis le passage à la gestion de la masse salariale à la suite de la LRU, en 2009.**
- Saison 2 (2021) : **FO ESR 42 dénonce la faiblesse des augmentations des primes prévues par présidence de l'UJM qui ne permettent pas à l'ensemble des personnels d'attendre les moyennes nationales (voir notre [Communiqué](#)).**

Qu'attendons-nous de la Saison 3 du RIFSEEP à l'UJM ? Pour FO ESR 42, elle devra pouvoir enfin rattraper tout le retard accumulé depuis 2009 !

Un autre syndicat questionne sur la baisse de la subvention pour charge de service public (SCSP).

Réponse de M. le Vice-président. La semaine dernière le Ministère a indiqué que nous n'aurions plus que la partie « soclée » de la SCSP et perdrons la partie destinée aux actions spécifiques, par exemple la gestion du handicap. En 2025, nous financerons ces actions sur fond propre.

Réponse du Président. C'est la goutte qui fait déborder le vase. La situation financière à laquelle nous faisons face est inacceptable.

Réponse du DGS. Il est historique que le SCSP soit en recul. Le Ministère prétend que cette perte sera compensée par les mesures KASBARIAN, c'est-à-dire le passage d'un à trois jours de carence et amputation de 10% du traitement indiciaire perçu pendant les 3 premiers mois d'un arrêt maladie ordinaire.

Campagne d'emplois 2025

VOTE : FO a voté contre, les autres syndicats se sont abstenus

* **Remarque a posteriori de FO ESR 42.** Il n'est pas acceptable d'accompagner le désengagement de l'État. **Nous demandons une campagne d'emploi qui corresponde véritablement aux besoins exprimés par les collègues dans tous les services et toutes les composantes !**

Sur le recul du SCSP, **ce sont donc les arrêts maladie des agents qui financeraient une partie du fonctionnement de l'université ! Notre syndicat dénonce depuis toujours ce désengagement programmé de l'État et toutes les mesures qui l'accompagnent.** Face à la répétition et la violence des attaques, une seule réponse :

La grève reconductible à partir du 10 décembre ! La grève dans l'unité, pour gagner !

- Abandon des jours de carence et de l'indemnisation des jours d'arrêt maladie à 90% !
- Augmentation immédiate de la valeur du point d'indice !
- Abrogation de la réforme des retraites Macron-Borne !
- Abandon de tous les projets d'EPE, de toutes les contre-réformes, dans l'ESR comme ailleurs !

4. Questions diverses (intrusion sur le site de Carnot).

Il y a eu une intrusion le 7 novembre sur le secteur Carnot. Vers 14h-14H30 un individu, extérieur à l'UJM, a pris à partie un couple d'étudiants et les a suivis jusqu'à l'entrée de la bibliothèque du CSI1. Il a alors insulté deux collègues de l'université. Les forces de l'ordre ont été appelées. Les étudiants sont ressortis de la BU et ont de nouveau été pris à partie par cette personne jusqu'au bâtiment de TSE. Les forces de l'ordre n'ont alors pas pu l'interpeller. Vers 17H cet individu est revenu vers le bâtiment du CSI1, à l'entrée de la bibliothèque. Il y a eu des consignes de rester dans la bibliothèque. Des personnes sont sorties par les issues de secours. Finalement, l'individu a été interpellé et contrôlé vers l'arrêt de Tram de la place Carnot. On lui a demandé de ne plus s'introduire sur les sites de l'université.

On a acté de mettre un vigile à l'entrée du bâtiment CSI1, de 7H à 19H, pour les quatre jours qui ont suivi et il n'y a pas eu d'autres événements par rapport à cette personne depuis.

M. DGS adjoint. On a rappelé les procédures qui ont bien été appliquées par les agents.

M. le Président. On viendra en renfort en cas de problème. Si la justice est saisie, nous apporterons notre soutien.

Le 25/11/2024

###

Site FO ESR 42

[Contacts / Se syndiquer](#)

[Nos communiqués](#)

[CSA](#)
(ex CT)

[FS](#)
(ex CHSCT)

[Syndicat national](#)